

Légation de Suisse  
en  
France.

No. 25/73  
47

Confidentiel.

Paris, le 9 Novembre 1880.

Monsieur le Président,

En me référant aux précédentes communications de la Légation de Suisse, particulièrement aux rapports de che. Lardy des 1<sup>er</sup> et 9 octobre derniers, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants au sujet de l'affaire du Simplon :

M. Cérésole, qui est de nouveau à Paris depuis quelques jours, s'est rendu à la Légation de Suisse pour me renseigner sur l'état actuel de ses démarches. Voici, en substance ce qu'il m'a dit dans un entretien que nous eûmes Samedi

Monsieur  
Monsieur Welti,  
Président de la Confédération  
Berne.

60

Journal

EIDGEN. ARCHIVAR

dodis



2.

Il ne paraît avoir été donné  
aucune suite au projet d'un  
examen en commun de la question  
par les Ministres des Travaux Publics,  
de la Guerre, <sup>du Commerce</sup> et des Finances, dont il  
avait été parlé précédemment (lettre  
de M. de Freycinet du 18 mai dernier).  
— M. le Général Farre, d'après  
ce que M. Cénièle tient de la bouche  
même de ce Ministre, n'aurait  
jamais été invité à élaborer le  
projet de son département. —

M. Cénièle a confié, dans  
les derniers temps, au sujet de  
toute l'affaire, avec M. de Gambetta,  
Masfria, Ministre des Finances  
et Léon Renault, député à la  
Chambre; qui <sup>tous</sup> les trois, se sont  
trouvés cet automne à Lausanne  
ou dans les environs. — À la suite  
de ces entretiens, il a été arrêté le  
plan suivant: M. Léon Renault,

usant de son initiative parlementaire proposerait à la Chambre d'adopter un projet de loi par lequel elle se déclarerait favorable au percement du Simplon, et voterait, pour assurer l'exécution de l'entreprise, un crédit de 48 à 50 millions (le chiffre n'est pas encore fixé). —

Un nombre important de Députés, de 100 à 150, adhéreraient par leurs signatures à la motion de M. L. Renault, qui serait formulée si ce n'est dans la première, du moins dans la deuxième semaine de la session législative ~~ouverte~~ <sup>commencée</sup> (9 novembre). — La discussion serait mise à l'ordre du jour à une date aussi rapprochée que possible, et peut-être déjà dans le délai indiqué ci-dessous. — Le Gouvernement serait chargé d'ouvrir les négociations

4/

avec la Suisse et l'Allemagne au sujet  
de la participation financière de ces  
deux Etats. — M. Céresole a communiqué  
à M. L. Renault toutes les données  
et tous les documents nécessaires pour  
mettre ce dernier à même de  
pousser sa proposition contre les  
objections qui pourraient se  
produire. — M. Renault aurait  
étudié la question à fond. —

M. Céresole a ajouté que  
M. Sam Bettia lui avait déclaré être  
parfaitement décidé à appuyer  
de son influence, et par l'inter-  
médiaire de ses amis, le projet en  
question. M. Renault et ainsi se mettront  
en relation avec le gouvernement  
et ils pensent obtenir qu'il ne  
fasse pas d'opposition. — Ils seraient  
déjà assurés du concours, soit de  
M. Secrétaire Carnot, ministre actuel des

2

Travaux Publics, soit de M. Massin,  
Ministre des Finances. Le dernier  
dit à M. Césarole : " L'argent  
" nécessaire se trouvera " "

D'après ce qui précède,  
l'affaire du Simplon est sur le  
point d'entrer dans une nouvelle  
phase, et l'on peut, semble-t-il,  
prévoir qu'elle aura, devant les  
Assemblées françaises, une solution  
assez rapprochée, si, comme les  
intéressés l'espèrent, l'on peut  
vaincre l'opposition, ou tout au  
moins l'inactivité du gouvernement.

Vous vous souvenez, monsieur  
le Président, qu'il avait déjà été  
question, depuis assez longtemps, de  
mettre en jeu l'initiative  
parlementaire d'un député favorable  
à l'entreprise, soit par voie de  
motion, soit par celle d'une

interpellation (Voir les deux rapports précités de M. Lardy). — Mais, M. et Mme. Céresole et Gambetta avaient préféré attendre encore, pour ne pas froisser les membres du gouvernement. — La composition actuelle de ce dernier les a décidés à sortir de l'expectative.

J'ai demandé à M. Céresole s'il redoutait l'opposition probable des amis du projet d'un percement du Mont Blanc. — Il m'a répondu que non. — D'après son avis et celui de M. L. Renault et consorts, cette opposition serait dans tous les cas impuissante à empêcher la réunion d'une majorité favorable au Simplon.

Il est manifeste que si, aujourd'hui, l'on se décide à porter la question devant les chambres, cela

soit être attribué à la retraite de  
M. de Freycinet. — Celui-ci, en effet,  
d'après tous les indices, exerçait  
la haute influence dans un sens  
hostile au projet, sans toutefois  
se prononcer catégoriquement et  
ouvertement contre. —

Je me ferai un devoir  
de vous tenir au courant de ce  
qui pourra survenir d'important  
au sujet de l'affaire, dans la  
nouvelle voie où elle est sur le  
point d'entrer, et je saisiss cette  
occasion pour vous renouveler,  
Monsieur le Président, les assurances  
de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Conf. de l'Urgence

Kern